

Juin 2022



CHAMPAGNY-EN-VANOISE

— **INFOS n°6** —

COMMISSION COMMUNICATION

La suite des lettres d'informations

Pas de panique, les lettres d'information vont continuer !
Cependant nous nous posons des questions concernant sa communication au vu de la consommation de papiers.

C'est pourquoi nous souhaitons continuer dans la dématérialisation des lettres d'information. A l'avenir, nous allons continuer l'affichage des lettres d'information et sur les panneaux d'affichage et sur le site de la Mairie. Nous continuerons également l'envoi dématérialisé par email aux adresses mails déjà enregistrées dans la liste de diffusion.

Si vous souhaitez continuer de recevoir les prochaines lettres d'information, 2 choix s'offrent à vous :

- Vous pouvez la recevoir sous forme dématérialisée en nous envoyant un email à l'adresse elus@mairie-champagny.fr avec votre volonté.
- Vous pouvez continuer de la recevoir sous forme papier, mais pour cela il faudra nous communiquer votre souhait en Mairie directement (contact@mairie-champagny.fr) avec les informations suivantes :

Adresse : _____
Nom : _____

Par la présente, je vous informe que je souhaite continuer de recevoir la lettre d'information sous format papier.

Merci de votre compréhension.

L'équipe communication

L'Office de tourisme de Champagny-En-Vanoise

Chaque année, l'Office de tourisme de Champagny en Vanoise présente un plan d'action au Conseil d'Administration de l'Office de tourisme de la Grande Plagne (OTGP). Pour 2022, les nouvelles actions se concentrent sur le renforcement de l'offre d'inter-saison, en complément des loueurs de meublés (qui ouvrent leur planning quasiment 12 mois/12) et certains socio-professionnels qui parient sur des saisons « rallongées ».

Des nouveautés pour le 4 saisons

L'Office de tourisme a fait appel à des accompagnateurs locaux, véritables ambassadeurs du territoire, qui ont concocté un programme de 6 sorties originales pour le printemps et l'automne. Ces sorties se veulent accessibles à tous, ludiques et pédagogiques en lien à la sensibilisation de l'environnement.

Les 6 sorties

Dimanche 15 mai : Découverte du roi de la Vanoise
Samedi 28 mai : Rapaces et prédateurs de la vallée
Dimanche 05 juin : Tisane et botanique
Samedi 17 septembre : Initiation à la photo nature
Samedi 1er octobre : Soirée brame du cerf
Samedi 8 octobre : Sensibilisation au dérangement animal



Accompagnement des propriétaires

Ce printemps, l'Office de tourisme a également mené une campagne d'information (affiches et flyers) à destination des propriétaires du village afin de présenter ses différents services (newsletter, programme d'animation, classement de meublés, taxe de séjour, réseau partenaire, commercialisation...).

L'été sera chaud ☺

L'OT donne le top départ de la saison dès le dimanche 26 juin avec la 9ème édition du Festiv'été. Au programme : bulle bien être (massage, sophrologie...), activités enfants (manège, ateliers créatifs), marché des producteurs, stands des associations (ONF, pêche, PNV...).

Les grands rendez-vous de l'été (liste non exhaustive):

- Super 8 du jeudi 7 au dimanche 10 juillet
- Fête du village Champagny le Haut le dimanche 17 juillet
- Marché artisanal le dimanche 24 juillet
- Concert Live les jeudis 28/07, 04/08, 11/08 et 18/08, place du Centre
- Trails Alpins du Grand Bec le dimanche 7 août
- Fête du village le dimanche 14 août
- Trail pieds légers du vendredi 19 au dimanche 21 août
- Marché artisanal nocturne le mercredi 24 août



Pour toute information, nous contacter :

Office de tourisme > tél. 04 79 55 06 55 - info.champagny@la-plagne.com - www.champagny.com

Le refuge de Plaisance

Pour mieux vous accueillir, mieux vous servir et réduire son empreinte écologique, le refuge de Plaisance (2170 m d'altitude, Champagny-en-Vanoise), construit en 1970, sera complètement réhabilité cet été. Il sera de fait fermé au public à compter du 30 mai et durant toute la période des travaux, sans espace hors-sac ni abri de secours.

Avec ce projet, dont le chantier débutera dès la fin du printemps, le Parc national entend améliorer la fonctionnalité du refuge dont il est propriétaire, pour les usagers comme pour les gardiens, poursuivre son engagement en faveur d'une meilleure gestion écologique des refuges et proposer à tous un bâtiment plus agréable et chaleureux.

Le projet s'appuie sur la création de deux extensions au Nord des deux chalets composant le refuge.

Le choix architectural prend en compte la dimension culturelle des chalets « Chaloin » existants. Les volumes à créer vont s'insérer, discrets, sous les débords de toit des chalets existants et dans leur prolongation arrière, reprenant ainsi leur géométrie.



Les pans de toit descendront jusqu'au sol, donnant la sensation qu'ils sortent du terrain. Les toitures existantes ayant été refaites très récemment, les extensions seront, elles aussi, couvertes en tavaillons de bois. Seules les parties directement en contact avec le sol rocheux seront traitées en acier pré-patiné, reprenant les nuances gris-brun du paysage minéral.

Les volumes rajoutés, pensés sous contraintes (paysage/climat/risque avalancheux) seront minimalistes et massifs, sans fioriture et pratiquement sans ouvertures.

Grâce aux travaux, le refuge bénéficiera d'améliorations importantes. Les espaces intérieurs des chalets existants seront réaménagés afin d'offrir aux usagers un nouveau dortoir de 32 couchages, en adéquation avec la capacité d'accueil de la salle à manger, et conçu pour davantage d'intimité.

La réorganisation des espaces de vie va également permettre de créer :

- Une cuisine fonctionnelle pour assurer un service de restauration,
- Une vraie chambre gardiens avec salle de bain privative,
- Des réserves et du stockage supplémentaires pour les besoins du refuge,
- Un vestiaire,
- Des sanitaires en nombre suffisant (WC, lavabos et douches),

La reconstruction d'un local maçonné semi-enterré ménagera un nouvel espace dédié à la réserve et des sanitaires.

Dans ce refuge du Parc national, un soin particulier sera aussi apporté aux éléments d'ambiance et d'accueil (couleurs, décoration, infos nature ludiques...) pour que chacun s'y sente bien et que le passage au refuge fasse partie d'une belle expérience d'immersion dans le Parc.

Est également prévue la mise aux normes des installations d'adduction d'eau potable et d'assainissement du refuge. Les panneaux solaires photovoltaïques seront totalement remplacés et dimensionnés pour répondre aux nouveaux besoins électriques des équipements.

Rendez-vous au refuge à l'été 2023

Le refuge est habituellement gardé en période estivale. Il sera donc fermé au public cette année du 30 mai au 30 septembre 2022, sans espace hors-sac, ni abri de secours.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous accueillir nombreux dans ce nouveau refuge où tout aura été conçu pour vous faire vivre une expérience unique au cœur du Parc national de la Vanoise.

Nous profiterons qu'une pelle araignée soit sur place au refuge de Plaisance pour refaire la passerelle qui a cassée cet hiver sous le poids de la neige. Nous installerons une passerelle qui sera démontée avant chaque hiver, comme nous l'avons déjà fait au « Plan du Bouc » et à « La Glière ». Nous allons également profiter de la redescente de cette pelle araignée pour retoucher à minima les points critiques du chemin. Il s'agit de casser les quelques gros blocs qui gênent le passage, et de retoucher les deux parties qui chaque année s'effondrent un peu plus.

Nous souhaitons garder l'authenticité de ce sentier et ne pas changer son aspect « montagne ».

Côté Agriculture

Nouvelle estive pour « La Chevrerie du Farou »

Nouvelle estive pour le jeune couple d'éleveurs Caprin de Champagny-le-haut, Julien Callegari accompagné de sa femme Aurélie et de leurs deux enfants reviendront cet été après une première saison d'essai l'année dernière. Une convention pluriannuelle de pâturage a été signée cette année pour leur permettre de pâturer sur la parcelle F 795 « Le Lecheron » comme l'année précédente, ainsi que sur la parcelle F 809 « Les Murettes ». Ils installeront leur tunnel au même emplacement que l'année dernière, sur les terrains privés au pied de la route des « Teppes ». Pour rappel, ce tunnel sert à rentrer le troupeau le soir pour le protéger de la prédation du loup. Nous leur louerons un emplacement proche de la tour de glace comme l'année précédente pour qu'ils puissent se loger et également pour la fabrication du fromage. Ils vendront leurs productions sur le vallon de Champagny-le-Haut, et également lors des marchés hebdomadaires organisés dans le centre du village à Champagny-le-Bas. Ils participeront également au festiv'été le 26 Juin, ainsi qu'aux deux marchés artisanaux les 24 Juillet et 24 Août.

La **famille Callegari souhaiterait s'installer définitivement sur le vallon**, construire une chèvrerie afin de vivre à l'année à Champagny-le-haut. Nous les soutenons dans cette démarche, car nous sommes convaincus que l'activité agricole est indispensable pour permettre un bel avenir à notre village.



Les Murettes



Le Lecheron

Départ à la retraite de Jean-Joseph Dunand

Nous souhaitons par la même occasion saluer le départ en retraite de M. Jean-Joseph Dunand qui a été exploitant agricole pendant de nombreuses années sur le vallon de Champagny-le-haut. Nous tenons à le remercier sincèrement d'avoir entretenu bon nombre de terrains communaux, qui sans le travail de l'agriculteur si important à notre village, seraient devenus de simples friches. « Merci pour ton travail et merci d'avoir su garder les valeurs authentiques et traditionnelles de notre village. Profite de ta retraite amplement méritée, et à très vite à Champagny-le-haut ».

Estive d'essai à Champagny-le-Haut pour « Les Rustics d'Orgeval »

Cet été nous accueillerons un nouvel exploitant à Champagny-le-Haut. L'exploitation agricole « Les Rustics d'Orgeval » (élevage de porcs) gérée par M. Yann LARTAUD basée à Pralognan-la-Vanoise souhaite s'agrandir, pour cela nous leur proposons de faire une saison d'estive d'essai sur les parcelles E 2013 lieu dit « Le Grand Bois », E 2009 et H 782 lieu dit « Le Clou ». Cette ancienne pâture communale est maintenant majoritairement en friche, nous pensons que le travail des cochons sur le terrain pourra améliorer la qualité de la pâture, et réduire le développement des friches.



Ils participeront au festiv'été, ainsi qu'aux deux marchés artisanaux les 24 Juillet et 24 Août.

Nos forêts

Projet de plantation d'arbres avec l'école

De nombreux affouagistes ont répondu présents l'année dernière pour participer au traditionnel affouage sur la commune. Plus d'une vingtaine de lots ont été faits, ce qui a permis à la commune non seulement d'entretenir la forêt, mais également de générer une recette supérieure à 400€. Nous avons décidé de redistribuer cet argent gagné par la vente des lots d'affouage directement à l'entretien et au développement durable des forêts.

L'idée est de faire des plantations d'arbres dans les zones forestières où il y a eu des maladies, des catastrophes naturelles, des coupes de bois... Ce projet se déroulera à l'automne, en lien avec l'ONF (Office National des Forêts), le PNV (Parc National de la Vanoise) et l'école primaire du village. En effet, le but est d'entretenir et de préserver nos forêts, mais également de sensibiliser les jeunes générations en les impliquant, et pour cela rien de mieux que la pratique en pleine nature. Nous pensons commencer cette année par une cinquantaine de plants en variant les essences d'arbres pour essayer au mieux de freiner le développement des maladies qui ravagent les forêts d'épicéas (plantation de pins sylvestres, mélèzes d'Europe et érables sycomores). Cette plantation sera faite à proximité de la route des « Dodes » pour faciliter l'accès des enfants. Nous aurons besoin de bénévoles pour encadrer cette sortie pédagogique, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou avec l'école primaire si vous souhaitez faire partie des bénévoles.

Route forestière du « Seil »

Après de longs mois de travaux qui ont malheureusement gêné la fréquentation des itinéraires de randonnée dans la majeure partie du secteur du « Seil » l'été dernier, la route a été provisoirement ouverte à l'automne dernier. Suite à la période hivernale, les talus de terre ont naturellement coulé et la route a été légèrement détériorée. Un entretien sera fait cette année par l'entreprise Boch comme convenu dans le devis initial. Les traversées de route (cunettes) seront également mises en place. La date n'est actuellement pas arrêtée, et sera communiquée dès qu'une décision aura été prise.

Nous tenons à conserver et à entretenir les sentiers qui ont été endommagés par la création de la route, il est pour nous essentiel de ne pas les voir disparaître. Nous avons également la volonté de recréer un alpage sur le secteur du Seil, ce projet n'est pour le moment pas encore abouti, mais il pourrait être lié à la création de la chèvrerie au « Torchet ».

Les premières coupes de bois se profilent pour l'horizon 2023-2024.

Le Patrimoine

Une commission patrimoine a été créée l'automne dernier suite à la reprise de la gestion du musée Glacialis par la mairie pour accentuer l'entretien de notre patrimoine matériel et immatériel. Une employée chargée de patrimoine a été embauchée afin de gérer le musée, et également de travailler avec la commission sur les projets et rénovations du patrimoine.

Une étude de projet est en cours pour la chapelle du Planay. Le don de Mme Emma RUFFIER-LANCHE de 27 500 € va être débloqué afin de commencer le projet de rénovation. Nous avons déjà de nombreuses idées pour la mise en valeur de cette chapelle par la suite.

Nous réfléchissons également activement à la rénovation du musée Glacialis et à son développement. Nous avons à ce sujet décidé d'accorder la gratuité à l'école de Champagny-en-vanoise pour les visites du musée.

Un point sur les finances

Comme nous l'avions indiqué lors du conseil municipal du 17 mars dernier, la commune n'a pas perçu en 2021 de taxes et de redevances sur les remontées mécaniques (SIGP + STGM) du fait de la non-ouverture des domaines skiables. Cela s'est retrouvé dans le résultat de clôture de 2021, avec un déficit de près de 700 000 €, correspondant aux redevances pour environ 500 000€ et aux taxes pour environ 200 000€. Pour les redevances, c'est une perte sèche pour la commune. Pour les taxes, nous attendons toujours une compensation de l'état, qui sera partielle mais qui est sans cesse décalée dans le temps.

Cela a bien évidemment des conséquences fortes sur notre trésorerie et notre capacité de financement de nouveaux projets.

Pour cet année 2022, les investissements sont limités aux seuls projets déjà lancés, les autres projets sont décalés pour certains et annulés pour d'autres.

Nous vous tiendrons informés lors d'une prochaine lettre d'informations des projets que nous pourrons mener d'ici la fin du mandat.

Vie Locale

Les jardins partagés

L'association Loi 1901 à but non lucratif « Les Bio-cortis de Champagny » a débuté ses premières plantations !

Chaque parcelle est à présent entretenue par les jardiniers adhérents, ce qui ne représente pas moins de 17 familles. Nous cultivons courges et courgettes, oignons et échalotes, tomates pour certains et haricots pour d'autres... Nous avons aussi souhaité occuper une parcelle en commun pour planter pommes de terre et topinambours.

Une parcelle a été attribuée à la MAM de Champagny (Maison d'Assistants Maternels) dans un but pédagogique. En effet, Émilie « la nounou » utilise la parcelle comme un outil d'apprentissage de la faune et de la flore et en plus pour se rendre au jardin, les enfants se promènent à pied !

Nos activités de jardinage nous font partager de bons moments d'échanges de savoir-faire, de plants, de graines... Pour l'été, il nous faudra entretenir et après seulement viendra la récolte !! Bref je crois que tous les jardiniers sont satisfaits de l'aventure qui se dessine.

Merci à tous ceux qui nous ont donné gracieusement du matériel de jardinage dont ils ne se servaient plus ! Merci aussi à la commune de nous avoir laissé récupérer un abri poubelle. Ce dernier nous sert désormais de cabane à outils. Enfin, merci à l'équipe technique de la commune de nous avoir donné la main pour les travaux nécessitant mini-pelle et autres engins !
Prochaine étape : installation des grillages et mise en place de la terrasse collective en bois de récupération.

« Ensemble, cultivons le partage »

Les Jardiniers des Bio-Cortis de Champagny



Nouvelle association à Champagny : Yakayalé !

Née de la rencontre de l'ALCS, du Club de l'Amitié et d'un groupe de citoyens qui se veut engagé et positif, Yakayalé a pu voir le jour le 14 avril 2022.

Cette association reprend les objectifs et les activités des deux précédentes et souhaite évoluer vers de nouvelles actions. Le but recherché est de constituer une Association unique et un lieu de rencontre qui répondent aux attentes de tous les Champagnolais en matière de :

- Animations et activités intergénérationnelles
- Loisirs sportifs et culturels
- Echanges dans tous les domaines de la vie et du devenir du village
- Encadrement du bénévolat
- Solidarité



Tout ceci sans considération d'âge, de situation sociale, de convictions personnelles...

Nous serons présents au Festiv'été à Champagny le Haut le 26 Juin. Venez nous rencontrer, apporter vos idées, vos envies, nous rejoindre car l'histoire de cette association s'écrit ensemble !

En attendant l'arrivée du site internet et notre présence sur les réseaux sociaux, vous pouvez nous contacter par mail à : **contact.yakayale@gmail.com**

Alors vous aussi... Yaka venir à l'association !
Les membres de Yakayalé

Participation aux commissions

Sollicités par le "collectif pour Champagny", les élus ont décidé d'ouvrir les commissions à quelques personnes désireuses de s'investir dans les travaux des commissions.

Cette participation est ouverte à tous, si vous avez le temps et la volonté pour aider et travailler sur certains sujets, il reste quelques places dans certaines commissions.

Si vous êtes motivé, envoyez un email à l'adresse elus@mairie-champagny.fr en précisant la commission qui vous intéresse, vos motivations ainsi que votre numéro de téléphone.